

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET L'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME D'ALERTE PRECOCE DES MALADIES DU CACAO EN COTE D'IVOIRE

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire, Le Conseil du Café-Cacao en tant qu'Agence d'Exécution du PSAC pour le volet Cacao, a en collaboration avec l'Unité de Coordination dudit projet, prévu la conception et la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce des maladies du cacao en Côte-d'Ivoire. A cet effet, Le Conseil du Café-Cacao sollicite l'appui et l'expertise d'un Consultant individuel pour la réalisation de ladite mission.

2. Prestions à réaliser par le Consultant.

Le consultant qui sera retenu aura à rencontrer les producteurs, les coopératives de la filière cacao, les partenaires membre de la PPP, l'ANADER, le CNRA et le CONSEIL DU CAFE-CACAO. Aussi, le Consultant aura-t-il à réaliser les différentes activités spécifiques liées aux résultats attendus tels que précisés dans les Termes de références (Partie III).

3. La durée de la mission est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification du contrat de prestation de service.

4. Qualifications et conditions requises du Consultant :

- Être un ingénieur agronome, un chercheur ou avoir toutes autres qualifications équivalentes.
- Avoir une solide connaissance de la phytotechnie du cacaoyer et posséder une bonne expérience en matière de défense des cultures, particulièrement les maladies du cacaoyer;
- Avoir une expérience avérée en matière de conception de système d'alerte précoce
- Avoir une parfaite connaissance des réglementations ivoirienne et européenne sur l'usage des pesticides ce qui serait un atout pour la définition du plan de lutte antiparasitaire ;
- Avoir une bonne maitrise de l'informatique et principalement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, serait un atout majeur.

Constitution du dossier de Candidature :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Madame le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao ;
 - Le CV accompagné du ou des diplômes du Consultant;
 - La ou les preuves de la réalisation de missions similaires (Attestation de Bonne exécution)
5. Le Consultant sera sélectionné, conformément aux procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, publiées en Mai 2004 et révisées en juillet 2014.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous indiquée, les jours ouvrables de 08h00 à 12h et de 14h30 à 16h 30 mn.

7. Remise des manifestations d'intérêt :

Les manifestations d'intérêt **doivent être déposées sous plis fermés en trois (3) exemplaires** dont un original à l'adresse suivante, au plus tard le **mardi 12 avril 2016 à 10 heures** et portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant pour la conception et la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce des maladies du cacao en Côte-d'Ivoire** » à l'adresse ci-après :

Le Conseil du Café-Cacao
19^{ème} étage de l'Immeuble de la Caistab porte 17
Service Achats et Passation des Marchés
Tél : 20 25 56 39 / 20 20 27 50
E-Mail : bah.abdoulaye@conseilcafecacao.ci :

8. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture et de Jugement des Offres en séance publique le **mardi 12 avril 2016 à 10 heures 30 minutes, au siège du Conseil du Café-Cacao.**

N.B :

- Les termes de référence sont disponibles à l'adresse ci-dessus indiquée et sur le site du Conseil du Café-Cacao : www.conseilcafecacao.ci.
- Seuls les Consultants retenus seront contactés pour la suite de la procédure de sélection.

La Direction Générale